

COMMUNIQUE DE PRESSE


Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 04 octobre 2023 à Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo.

Après avoir pris connaissance de l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions de ses précédentes sessions, le Comité Ministériel a noté que les perspectives économiques de la CEMAC, quoique favorables, demeurent soumises à d'importantes incertitudes, notamment le ralentissement de la croissance économique mondiale, la persistance des tensions inflationnistes, le resserrement des conditions financières internationales, la volatilité des cours des matières premières, les problèmes sécuritaires dans certains pays et les événements climatiques défavorables.

Dans ces conditions, le Comité Ministériel a exhorté la BEAC et les Etats membres à poursuivre la mise en œuvre des politiques et réformes visant à renforcer la stabilité et la résilience économique face aux chocs. Il a également pris note de l'état des relations entre les pays membres de la CEMAC et le Fonds Monétaire International (FMI) et souhaité que les programmes économiques et financiers à venir soient dotés de moyens substantiels afin de créer prioritairement les conditions d'une croissance durable et inclusive dans la Sous-région.

En outre, le Comité Ministériel s'est félicité de la mise en conformité du cadre législatif régissant les cryptoactifs en République Centrafricaine avec les textes communautaires en vigueur.

S'agissant du marché des valeurs du Trésor, le Comité Ministériel a encouragé tous les États membres à s'approprier de manière harmonieuse la pratique de la notation financière afin de soutenir le développement du marché financier de la CEMAC.

Enfin, le Comité Ministériel a adopté le Règlement relatif à l'homologation des normes du QR Code, de la Lettre de change et du Prélèvement automatique ainsi que le Rapport 2022 du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC). / 



Le Président du Comité Ministériel,

Jean-Baptiste ONDAYE